

L'hôpital Lyon Sud expérimente une unité mobile de néonatalogie pour suivre les bébés prématurés à leur retour à domicile

Depuis juin 2024, l'hôpital Lyon Sud accueille une unité mobile de néonatalogie (UMN), un dispositif national expérimental qui permet aux nouveau-nés prématurés de rentrer plus tôt que prévu à leur domicile tout en continuant à bénéficier de l'accompagnement et de l'expertise des équipes hospitalières. En assurant la continuité et la sécurité des soins, l'UMN joue un rôle essentiel en faveur du bien-être des familles et favorise le développement harmonieux et complet des bébés.

En fonction du degré de prématurité, les bébés peuvent rester plusieurs semaines à l'hôpital, voire jusqu'à 2 ou 3 mois pour les grands prématurés. Un séjour prolongé en néonatalogie peut avoir des conséquences négatives, telles que le stress des parents et un lien parent-enfant plus difficile à établir.

Initié dans 11 hôpitaux en France seulement, le dispositif d'unité mobile de néonatalogie expérimenté à l'hôpital Lyon Sud depuis juin offre aux nouveau-nés la possibilité de retourner dans leur foyer plus tôt tout en restant suivis par une équipe médicale et soignante dédiée.

L'équipe mobile se compose d'infirmières spécialisées en néonatalogie et d'une infirmière puéricultrice coordinatrice, qui se rendent au domicile des familles 1 à 2 fois par jour, 7j/7 de 8h00 à 18h00, jusqu'à ce que le bébé sorte du dispositif au regard de l'amélioration de sa situation clinique.

En complément, une permanence téléphonique est également assurée en journée, de 8h à 18h, par les infirmières de l'UMN et organisée en relais la nuit au sein du service de néonatalogie de l'hôpital Lyon Sud permettant d'offrir une réponse adaptée 24h/24 aux familles. Chaque enfant bénéficie également d'une consultation hebdomadaire à l'hôpital Lyon Sud avec un médecin référent en néonatalogie. Tous les équipements nécessaires tels que des scopes, des sondes gastriques (si l'alimentation entérale est nécessaire) et des bilirubinomètres (servant à mesurer le taux de bilirubine chez le nouveau-né et établir le diagnostic de la jaunisse), sont fournis pour garantir un suivi sécurisé et complet.

Actuellement, six bébés profitent quotidiennement de ce dispositif.

« Notre objectif est de proposer une prise en charge qui s'apparente au maximum à un parcours de soin classique, pour un nouveau-né en bonne santé. L'objectif étant que les parents ne perçoivent pas leur expérience comme un parcours médicalisé », souligne le Docteur Franck PLAISANT, chef du service de néonatalogie et de réanimation néonatale de l'hôpital Lyon Sud.

Soutenir les familles pour favoriser le développement adapté des nouveau-nés

Réduisant le stress des familles lié à l'hospitalisation prolongée de leur bébé, le retour à un environnement sécurisant et familial aide également les deux parents à s'investir davantage dans leur relation avec leur nouveau-né ainsi que dans les soins quotidiens, à retrouver un équilibre de vie avec la fratrie, tout en bénéficiant de l'expertise et de l'accompagnement du personnel hospitalier (suivi des traitements, conseils en allaitement et dans la vie quotidienne, etc.).

Ce dispositif contribue à diminuer les risques de ré-hospitalisation et soutient l'allaitement, le développement neurologique et l'acquisition de l'autonomie alimentaire du nouveau-né. « *L'UMN a été notre bouée de sauvetage, pour un retour à domicile en toute sécurité, un nouveau départ après une épreuve difficile* », témoigne une famille bénéficiaire dont le bébé avait initialement dû être hospitalisé de façon inattendue en raison d'un problème de santé grave, et pour qui l'UMN a permis de poursuivre à domicile la surveillance étroite nécessaire.

Objectif : accompagner 300 bébés prématurés chaque année

L'UMN s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale de trois ans, lancée par décret le 11 avril 2022, et visant à moderniser et humaniser les soins hospitaliers. A l'hôpital Lyon Sud, 24 nouveau-nés ont déjà pu profiter du dispositif pour un objectif de 50 prévus pour la première année, et de 300 enfants par an prévus à terme.

L'ensemble des bébés pris en charge au sein des services de néonatalogie des HCL (hôpital Lyon Sud, hôpital Femme Mère Enfant et hôpital de la Croix-Rousse) peuvent profiter du dispositif, sous réserve que les familles résident dans un rayon de 12 km autour de l'hôpital Lyon Sud. L'éligibilité des bébés est validée par l'équipe médicale, sur la base de facteurs multiples incluant le poids, la stabilité thermique et cardio-respiratoire depuis au moins trois jours, ainsi qu'un contexte psycho-social compatible.

Des résultats prometteurs : vers une généralisation nationale ?

Une étude médico-économique devrait suivre, en lien avec l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, et permettra d'évaluer les résultats et de les confronter aux bilans des autres expérimentations menées en France. Si les résultats s'avèrent positifs, le modèle pourrait être généralisé aux autres hôpitaux français disposant d'un service de néonatalogie, plaçant ainsi l'hôpital Lyon Sud à l'avant-garde des soins néonataux à domicile.

« C'est une nouvelle manière de penser la néonatalogie, qui a déjà fait ses preuves dans les pays nordiques, notamment en Suède. Les premiers retours suggèrent que les UMN sont l'avenir de la néonatalogie », affirme le Docteur Roxana DIEHL, chef de service adjointe et responsable médicale de l'UMN.

Des chambres kangourous financées par la Fondation HCL

En parallèle de l'UMN, deux chambres "parents-enfant" ont été ouvertes à l'hôpital Lyon Sud, contiguës au service de néonatalogie. Grâce aux financements de la [Fondation HCL](#), ces chambres, équipées de lits doubles et de couveuses, offrent un cadre sécurisé permettant aux parents de se préparer au retour à domicile dans des conditions optimales. Ce dispositif, complémentaire à l'UMN, facilite une transition en douceur et contribue à renforcer la confiance des parents dans la prise en charge de leur bébé.

**CONTACT PRESSE : presse@chu-lyon.fr
04 72 40 74 40 / 06 74 68 65 49**